Rapport annuel
1986-87

Ordre des
Techniciens en
Radiologie du
Québec

89-01086/

SOMMAIRE

SOMMAIRE

Le Bureau de l'O.T.R.Q. ..... page
Le siège social ..... page
Rapport du président ..... page
Rapport du secrétaire ..... page
Rapport du comité de surveillance de la pratique illégale ..... page
Rapport du syndic ..... page
Rapport du trésorier ..... page 1
Rapport du comité d'inspection professionnelle ..... page 1
Rapport du comité de discipline ..... page 2
Rapport du comité d'éducation et de ses sous-comités ..... page 2
Rapport du comité de la réglementation ..... page 2
Rapport du comité de l'information ..... page 2
Rapport du comité de planification ..... page 2
Rapport du comité des assurances ..... page 2
Rapport du comité du congrès ..... page 2

Québec, mai 1987

Monsieur Pierre Lorrain,
Président de l'Assemblée Nationale
Gouvernement du Québec
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport des activités de l'Ordre des techniciens en radiologie du Québec pour l'exercice financier qui s'est terminé le trente et unième jour de mars 1987.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Claude Ryan,
ministre responsable de
l'application des lois professionnelles

Montréal, mai 1987

Monsieur Claude Ryan,
Ministre responsable de
l'application des lois professionnelles
Conseil exécutif
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter, en votre qualité de ministre responsable de l'application des lois professionnelles, le rapport annuel de l'Ordre des techniciens en radiologie du Québec.

Ce document est un compte-rendu des travaux effectués pendant la période comprise entre le premier jour d'avril mil neuf cent quatre-vingt-six et le trente et unième jour de mars mil neuf cent quatre-vingt-sept.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de nos sentiments distingués.

Luc Faucher, t.r.
président

Montréal, mai 1987

Monsieur André Desgagné,
Président de l'Office des professions du Québec
930, chemin Sainte-Foy
Québec

Monsieur le Président,

En votre qualité de Président de l'Office des professions du Québec, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de l'Ordre des techniciens en radiologie du Québec.

Ce document est un compte-rendu des travaux effectués pendant la période comprise entre le premier jour d'avril mil neuf cent quatre-vint-six et le trente et unième jour de mars mil neuf cent quatre-vingt-sept.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos sentiments distingués.

Luc Faucher, t.r.
président

LE BUREAU DE L'O.T.R.Q.

LES MEMBRES DU COMITÉ ADMINISTRATIF

FAUCHER, Luc, t.r.
- président

COURBOILLET, Danielle, t.r.
- vice-présidente

ST-ONGE, Jean-Yves, t.r.
- trésorier

BERGERON-GAGNON,
Jacqueline - secrétaire, t.r.

HARNOIS-FRIGON, Jeanne
- administrateur nommé

MEMBRES:

BARRIÈRE-COUTURE, Ginette
BASTIEN, Jocelyne
BERGERON-GAGNON, Jacqueline
BERGERON, Johanne
BOUCHARD-LABONTÉ, Claire
CHOUINARD, Louise
CHRÉTIEN, Donald
COURBOILLET, Danielle
COUTURE, Carole
DELISLE, Normand
FAUCHER, Luc
GAGNÉ, Denyse
GRAVEL, Martin
HARNOIS-FRIGON, Jeanne
KEARNEY, Émile-André
LACROIX, Pauline
LEFEBVRE, Denis
LEMAY, Robert
LESSARD, Richard
MURRAY, Charlotte
PERREAULT, Paul
PETIT, Daniel
ST-ONGE, Jean-Yves
VAILLANCOURT, Michel

LE SIÈGE SOCIAL

DIRECTEUR GÉNÉRAL:

CROMP, Alain, t.r., B. Ed.

LES EMPLOYÉS PERMANENTS:

CASTONGUAY-BOURGEOIS, Sylvie - secrétaire de comités
DELISLE, Linda - secrétaire de l'inspection professionnelle
DUPUIS, Francine - inspecteure professionnelle
LESPÉRANCE, Lucie - secrétaire de l'éducation et régistraire
RICARD-CHARRON, Suzanne - préposée à l'informatique et à la comptabilité
TURCOTTE-MASSÉ, Josée - secrétaire de direction

LES EMPLOYÉS CONTRACTUELS:

GAGNÉ, Jean-Pierre - information
POUPART, Raymonde - formation continue

EFFECTIF DES MEMBRES SELON LES RÉGIONS ÉLECTORALES

RÉGION 1	107
RÉGION 2	105
RÉGION 3	546
RÉGION 4	156
RÉGION 5	136
RÉGION 6	1 700
RÉGION 7	94
RÉGION 8	57
RÉGION 9	41
RÉGION 10	4
HORS QUÉBEC	11
NON-EXERÇANTS	587
TOTAL:	3 544

TRANSFERTS RENTRANTS	8
TRANSFERTS SORTANTS	19
RÉCIPROCITÉ	0
RÉSIGNATIONS	13
ÉMISSIONS DE PERMIS TEMPORAIRE	6
DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE PERMIS TEMPORAIRE REFUSÉE	0
NOUVEAUX GRADUÉS	131

Montant de la cotisation: (1er février 1987):	140,00 $
Assurance-responsabilité professionnelle:	38,00 $
Taxe de 9%:	3,42 $
Date limite:	31 janvier 1987

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Comme par les années passées, la présentation du rapport annuel est une occasion privilégiée, pour le président, de communiquer avec les membres de la corporation. Le rapport annuel permet d'identifier et d'évaluer quelles étaient nos priorités d'action durant cette période et ainsi, tracer quelques objectifs pour la prochaine année.

Les pages qui suivent contiennent déjà beaucoup d'informations sur les différentes activités réalisées par les divers comités de l'Ordre. Je me permettrai donc de relever quelques événements qui ont particulièrement marqué la période 1986-1987.

LE TECHNICIEN EN RADIOLOGIE: UN PROFESSIONNEL ACTIF

Au cours de la dernière année, l'Ordre a procédé à la publication du document: «Le technicien en radiologie: un professionnel actif».

Cette publication cerne la situation actuelle de la pratique des actes médicaux par les techniciens et techniciennes dans un département de radiologie. Elle répond à plusieurs interrogations des membres et vise comme principal objectif, à l'uniformisation de cette pratique.

La profession de technicien et technicienne en radiologie n'est pas figée dans le temps et se doit d'évoluer, d'où la nécessité pour l'Ordre des techniciens en radiologie du Québec, de surveiller et d'encourager cette évolution dans une perspective de protection du public et d'accessibilité des services, rendus possibles par l'amélioration et l'élargissement du champ d'activités des membres.

Parallèlement à ce document, le cours sur les soins médicaux sera distribué au cours du prochain congrès de l'Ordre, à la fin mai, dans la ville de Hull.

MODIFICATIONS LÉGISLATIVES PRÉSENTÉES À L'OFFICE DES PROFESSIONS

Ultrasonographie

L'Ordre des techniciens en radiologie du Québec a présenté à l'Office des professions du Québec, un dossier complet traitant de la reconnaissance légale de la technique ultrasonographique aux techniciens en radiologie.

Ce dossier démontre que les techniciens en radiologie pratiquant cette technique, ont une excellente formation et que près de 85% des professionnels qui pratiquent la technique ultrasonographique, sont des techniciens et techniciennes en radiologie.

Cette demande de modification législative vise donc la reconnaissance légale à nos membres, d'une nouvelle technologie et permettra ainsi à l'O.T.R.Q. de mettre sur pied un programme d'inspection professionnelle, afin de répondre à notre mission première de protection du public. Le service juridique de l'Office des professions est présentement à étudier cette demande de modification législative et, quoique le processus d'évaluation est particulièrement «lent», nous devrons rencontrer les représentants de l'Office dans les prochaines semaines.

Règlement sur les stages d'actualisation

Nous avons également procédé à une demande de modification de notre règlement sur les stages de perfectionnement, à l'effet que le règlement soit modifié par l'insertion, à l'article 2.01, du paragraphe suivant: «A cessé d'exercer la profession pendant une période de 5 ans ou plus».

Cette demande a été acceptée par l'Office et approuvée par le ministre responsable de l'application des lois professionnelles, pour parution dans la Gazette officielle du Québec. Par cette modification, l'O.T.R.Q. pourra imposer un stage de perfectionnement à tout technicien ou technicienne qui n'aura pas pratiqué la profession depuis plus de cinq ans. Ainsi, l'Ordre se dote d'un outil supplémentaire afin de répondre à notre mission de protection du public.

Avant-projet de règlement sur les normes de délivrance et de détention des permis de radiologie

L'Ordre des techniciens en radiologie du Québec a été consulté par l'Office des professions du Québec, en tant qu'expert, afin d'évaluer le projet de règlement sur les normes de délivrance et de détention des permis de radiologie, conformément à l'article 186 du code des professions.

Dans un premier temps, nous avons déposé à l'Office un document sur la pertinence de maintenir un tel règlement pour les chiropraticiens et surtout, d'élargir son application aux podiatres.

Par la suite, nous avons évalué l'avant-projet de règlement et avons insisté sur l'importance de maintenir un mécanisme d'évaluation et de mise à jour des connaissances, pour les chiropraticiens possédant un permis de radiologie. Enfin, il fut relativement facile de démontrer que les podiatres ne détiennent pas une formation suffisante en radiologie, et dans un souci de protection du public, nous avons recommandé que cet avant-projet ne puisse s'appliquer aux podiatres.

INSPECTION PROFESSIONNELLE

Afin de doter le comité d'inspection professionnelle d'un outil supplémentaire à la réalisation du programme d'enquêtes générales et particulières, l'Ordre a sollicité la collaboration de tous ses membres, à l'effet de compléter un document d'information professionnelle.

Ces informations permettront l'établissement de statistiques, afin de tracer le profil de compétence du technicien et de la technicienne en radiologie. Cette action découle du principal but relié à notre mission de protection du public, c'est-à-dire de contrôler l'exercice de la profession par ses membres.

Nous procéderons à l'étude de ces informations, au cours de la prochaine année d'activités.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

C'est sans aucun doute la première fois que la corporation met en œuvre un processus aussi complet de planification. Le rapport final du comité de planification comprend les missions, les buts et les objectifs de la corporation pour les trois prochaines années.

Également, plusieurs orientations sont suggérées concernant la planification structurelle et fonctionnelle, afin de solutionner les problématiques de structure et de fonctionnement soulevées par les comités de l'Ordre, tout en assurant une gestion optimale des ressources humaines, matérielles et financières.

Ce processus de planification, par son approche systémique, vise la réalisation des objectifs communs à tous les éléments du système et crée une plus grande harmonisation ou coordination des actions des différents intervenants.

Le comité de planification aura les responsabilités d'évaluation et de contrôle du programme de réalisation qui sera élaboré par le comité administratif. Cette évaluation permanente permettra aux membres du bureau de réorienter nos priorités d'action afin de répondre aux missions de l'Ordre des techniciens en radiologie du Québec.

PRIORITÉS D'ACTION 1987-1988

Au cours de la prochaine année d'activités, l'Ordre des techniciens en radiologie du Québec devra concentrer ses énergies sur les points suivants :

- Élaboration et mise en œuvre du programme de réalisation des buts et objectifs de la corporation, découlant du rapport de planification stratégique.
- Évaluation du nouveau programme de formation des techniciens en radiologie et dépôt au ministère de l'Éducation, des commentaires de l'O.T.R.Q., sous forme de mémoire.
- Faire reconnaître légalement la pratique de la technique ultrasonographique, comme étant un nouveau champ d'activités pour les techniciens et techniciennes en radiologie.

Enfin, si les tendances à la déréglementation dans le secteur professionnel se confirment, l'Ordre devra être très vigilant en ce qui concerne les effets pouvant résulter de cette orientation, sur l'exercice exclusif des techniciens et techniciennes en radiologie et ainsi, sur la qualité des services rendus à la population.

REMERCIEMENTS

La présentation du rapport annuel est également une occasion unique de transmettre des remerciements aux personnes qui ont consacré « temps et énergie » à promouvoir la profession de technicien et technicienne en radiologie.

Mes remerciements s'adressent donc aux administrateurs du Bureau, ainsi que ceux du comité administratif, au directeur général, au personnel professionnel et au personnel de soutien et enfin aux membres des nombreux comités de l'Ordre.

Sans le travail de tous et chacun, nous ne pouvons espérer connaître une évolution rapide de notre profession et nous devons nous rappeler que notre groupe professionnel a une influence égale à celle que chaque membre exerce individuellement.

Nous devons donc travailler collectivement à l'avancement de notre profession et ce, toujours dans une perspective du maintien de la qualité des services

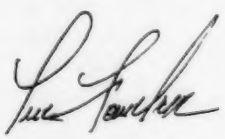

Luc Faucher, t.r.
président

RAPPORT DU SECRÉTAIRE

BUREAU

Les membres du Bureau se sont réunis à cinq reprises au cours de l'année 1986-1987. Parmi ces cinq réunions, un Bureau spécial concernant la date des examens a eu lieu.

Voici la liste des principales propositions votées lors de ces réunions du Bureau :

ÉLECTIONS

Les membres du Bureau ont procédé aux nominations du président et des membres du comité administratif, ainsi que des responsables des différents comités de la corporation et des inspecteurs bénévoles.

COTISATION

Les membres du Bureau proposent d'augmenter la cotisation annuelle de 15 $.

BUREAU SPÉCIAL

À la réunion spéciale du Bureau, le 20 juin 1986, les membres maintiennent la date des examens, au début du mois de novembre 1986.

ASSURANCE-RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE

Le groupe de travail sur les assurances dépose son rapport en octobre 1986.

SURVEILLANCE DE LA PRATIQUE ILLÉGALE

Les membres du Bureau ont procédé à la formation d'un comité de surveillance de la pratique illégale et à la nomination du responsable.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA DATE DES EXAMENS

Les membres du Bureau ont accepté la tenue des examens en septembre 1987 et la formation d'un groupe de travail, pour l'élaboration d'un rapport sur ce projet, traitant notamment de la fréquence des examens, qui pourrait être mis en application en 1988.

CONGRÈS

Suite à la demande de la corporation, de tenir un congrès à l'extérieur de Montréal et de Québec, les membres du Bureau ont décidé que le congrès 1987 aurait lieu dans la région de Hull.

COMITÉ ADMINISTRATIF

Au cours de l'année 1986-1987, le comité administratif a tenu onze réunions.

Voici les principales propositions adoptées :

PRIORITÉS DE LA CORPORATION

Lors de la réunion du 13 juin, les membres du comité administratif ont élaboré et adopté les priorités pour l'année 1986-1987 :

- Inspection professionnelle
- Formation continue
- Formation de base
- Ultrasonographie
- Éducation
- Actes médicaux
- Planification
- Assurance responsabilité professionnelle
- Congrès

CODE DE DÉONTOLOGIE

Les membres du comité administratif ont accepté de procéder à l'impression du code de déontologie, versions française et anglaise.

ACTUALISATION

Au cours de l'année 1986-1987, il y a eu 15 nouveaux dossiers en actualisation. Parmi ces dossiers, quatre ont abandonné, deux ont terminé et neuf dossiers sont en cours.

ACTES MÉDICAUX

Le comité administratif a procédé à l'envoi du document intitulé : « Le technicien en radiologie, un professionnel actif ».

RADIOPROTECTION

Le comité administratif a accepté le document : « Manuel de radioprotection des bénéficiaires en radiologie médicale ». Ce document sera distribué aux membres.

COMITÉ CONJOINT CONSULTATIF EN ÉDUCATION

À titre de représentant du comité administratif, j'ai assisté à deux réunions.

FORMATION CONTINUE

Dans le but de diversifier les méthodes de cours, il fut proposé par la formation continue, des cours de scanographie axiale en session intensive. Le projet fut accepté.

ULTRASONOGRAPHIE

Un document intitulé : « La reconnaissance légale aux techniciens en radiologie de la technique ultrasonographique » est remis à l'Office des professions.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA STRUCTURE DES EXAMENS

Suite à la proposition du Bureau et à la suggestion de mesdames Ginette Barrière-Couture et Nicole Poirier, de revoir la structure des examens, le comité administratif a procédé à la composition des membres de ce groupe de travail.

REVISION DU PROGRAMME DE TECHNICIEN EN RADIOLOGIE

Des commentaires ont été envoyés au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science sur le document intitulé : « Cadre général pour la détermination des orientations et objectifs révisés ».

INSPECTION PROFESSIONNELLE

Un document d'information professionnelle a été envoyé à tous les membres de la corporation.

RADIATION

Les membres du comité administratif ont radié treize techniciens (nes) pour le non-paiement de la cotisation 1987.

Jacqueline Bergeron-Gagnon, t.r.
secrétaire

RAPPORT DU COMITÉ DE LA SURVEILLANCE DE LA PRATIQUE ILLÉGALE

MEMBRES:

KEARNEY, Émile-André, t.r.
LABBÉ, Jocelyn, t.r.

Le comité de la surveillance de la pratique illégale a été remis en fonction lors du Bureau du 10 octobre, suite à une recommandation du comité administratif, et à une demande faite lors de l'assemblée générale annuelle de mai 1986.

Le comité ne s'est pas réuni et aucun dossier ne lui a été confié. Le comité a cependant collaboré avec le comité de planification et le comité administratif, afin de commencer à tracer ses objectifs pour la nouvelle année.

Le comité se propose:

1. De faire le point sur les actes qui peuvent être considérés comme illégaux.
2. D'élaborer un programme de surveillance de la pratique illégale.
3. De concevoir un formulaire de dénonciation de cas de pratique illégale.
4. D'informer les membres.

RAPPORT DU SYNDIC

En début des activités, nous avions un dossier ouvert et par la suite, nous avons dû en ouvrir deux autres. À ce jour, il n'y a aucun dossier actif, puisque tous ont été réglés à la satisfaction des parties.

D'autre part, nous avons expérimenté une nouvelle procédure puisqu'à chacune des enquêtes, un syndic-adjoint était présent. Cette formule présente de nombreux avantages, tant au niveau de l'implication, de la motivation, qu'à celui de la relève.

À cet effet, nous avons eu une réunion où tous les syndics-adjoints ont eu l'occasion de s'exprimer sur la procédure actuelle.

À l'unanimité nous proposons:

- Que le syndic soit accompagné d'un syndic-adjoint lors de ses enquêtes.
- De suivre la procédure proposée par le Conseil interprofessionnel du Québec.
- D'informer l'ensemble des syndics-adjoints sur la nature des dossiers traités, tout en respectant l'anonymat des personnes impliquées ainsi que l'endroit.

En conséquence, nous croyons utile de préciser certains objectifs pour 1987-1988.

- Faire une réunion au début des activités afin de préciser aux nouveaux membres, quel sera leur mandat.
- De faire, si possible, une synthèse de la procédure actuelle.
- D'établir une procédure pour informer les syndics-adjoints sur la nature des dossiers.

Daniel Petit, t.r.
syndic

RAPPORT DU TRÉSORIER

L'exercice financier 1986-87 se termine avec un déficit de 76 684 $. Ce déficit important repose sur les assises suivantes:

A) PERTES DE REVENUS:

- Diminution au niveau des cotisations annuelles.

- Baisse importante des revenus de la formation continue due à la diminution des cours offerts.

- Un revenu d'intérêt sur nos placements, inférieur à notre prévision.

B) DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT:

- Location d'une photocopieuse à rendement supérieur, mais aussi à coût plus élevé.

- Augmentation notable des frais encourus: contentieux.

- Participation de la corporation à divers événements pour démontrer son implication à divers niveaux.

C) DÉPENSES DES COMITÉS:

- Frais encourus pour une réunion additionnelle du Bureau.

- Frais supplémentaires du comité de discipline.

- Activités considérablement accrues à l'inspection professionnelle.

- Augmentation des frais à l'éducation et à la formation continue.

- Augmentation des dépenses à la certification basée sur une présence plus régulière de la responsable.

- Augmentation des parutions de l'Écho-X et du Lien.

- Augmentation importante au poste des relations publiques, par la promotion de la corporation par divers moyens.

- Augmentation des dépenses d'incidences plus ou moins grandes due à un meilleur suivi dans plusieurs comités ou groupes de travail.

Le futur trésorier devra faire une évaluation plus réaliste des postes, afin d'avoir un meilleur suivi lors de l'application des prévisions et ce, avec la collaboration des membres du Bureau. Ce déficit est le reflet des activités diverses qui se sont tenues à la corporation, au cours de l'année 1986-1987, afin de la rendre plus efficace et plus attentive aux demandes de ses membres. Cette année budgétaire fut difficile parce qu'elle a servi, en plus de son administration régulière, à répondre à des engagements antérieurs, qui étaient à échéance cette année.

La comptabilité informatisée nous a assuré un suivi des entrées et des sorties mensuelles, mais ces dernières, toujours importantes, nous ont conduit à ce déficit actuel.

Je profite de l'occasion pour remercier Linda Delisle et Suzanne Ricard pour leur collaboration tout au cours de l'année.

Jean-Yves St-Onge, t.r.
trésorier

ÉTATS FINANCIERS

Exercice terminé le 31 mars 1987

SOMMAIRE

Rapport des vérificateurs ..... page 12
Bilan ..... page 13
Revenus et dépenses et surplus ..... page 14
Évolution de la situation financière ..... page 15
Notes complémentaires ..... pages 16-17
Annexes ..... page 18

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres de
l'Ordre des techniciens en
radiologie du Québec

Nous avons vérifié le bilan de «L'ORDRE DES TECHNICIENS EN RADIOLOGIE DU QUÉBEC» au 31 mars 1987, ainsi que l'état des revenus et dépenses et du surplus et l'état de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés qui nous ont paru nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de l'Ordre au 31 mars 1987, ainsi que le résultat de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Rheault, Gauvreau, Charbonneau
comptables agréés

Le 12 mai 1987

BILAN

Exercice terminé le 31 mars 1987

	1987	1986
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	94 665 $	101 445 $
Certificats de dépôt	450 000	500 000
Comptes clients et autres débiteurs	2 097	1 207
Frais imputables au prochain exercice	18 475	3 030
	565 237	605 682
Immobilisations (note 2)	33 549	35 952
	598 786 $	641 634 $
PASSIF		
Court terme		
Fournisseurs et frais courus	30 051 $	50 899 $
Revenus différés	433 044	378 360
	463 095	429 259
Surplus	135 691	212 375
	598 786 $	641 634 $

Signé au nom du conseil d'administration

administrateur

administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

REVENUS ET DÉPENSES ET SURPLUS

Exercice terminé le 31 mars 1987

	1987		1986	
Revenus				
Cotisations	395 526	$	387 135	$
Inscription de l'étudiant	3 050		2 980	
Inscription à l'examen et révisions	17 305		17 635	
Formation continue	23 685		33 999	
Publicité - revue	11 900		3 850	
Divers	2 985		6 993	
Intérêts	30 933		40 505	
Congrès	17 917		—	
	503 301	$	493 097	$
Dépenses				
Salaires	167 059	$	155 922	$
Avantages sociaux	25 022		18 799	
Frais de déplacements et de représentation	19 629		15 705	
Dépenses locatives (annexe A)	55 626		43 250	
Dépenses de fonctionnement (annexe B)	96 251		94 447	
Comités (annexe C)	216 398		158 002	
	579 985	$	486 125	$
Excédent des dépenses sur les revenus	(76 684)	$	6 972	$
Surplus au début de l'exercice	212 375		205 403	
Surplus à la fin de l'exercice	135 691	$	212 375	$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Exercice terminé le 31 mars 1987

	1987	1986
Provenance des fonds		
Excédent des revenus sur les dépenses	— $	6 972 $
Élément n'impliquant aucun mouvement de fonds:		
Amortissement	—	14 790
Fonds provenant de l'exploitation	— $	21 672 $
Utilisation des fonds		
Excédent des dépenses sur les revenus	76 684 $	— $
Élément n'impliquant aucun mouvement de fonds:		
Amortissement	16 725	—
Fonds absorbés par l'exploitation	59 959 $	— $
Acquisitions d'immobilisations	14 322	32 493
	74 281 $	32 493 $
Diminution du fonds de roulement	(74 281) $	(10 731) $
Liquidités résultant des fluctuations des éléments du fonds de roulement (note 4)	17 501	22 837
Augmentation (diminution) de liquidités	(56 780) $	12 106 $
Encaisse et certificats de dépôt au début	601 445	589 339
Encaisse et certificats de dépôt à la fin	544 665 $	601 445 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 mars 1987

1. Conventions comptables

Immobilisations et amortissement

L'amortissement des immobilisations est calculé comme suit :

Sur le solde résiduel -	
Mobilier et équipement de bureau	20%
Sur le coût original -	
Ordinateur et logiciel	50%
Améliorations locatives	Sur la durée du bail

2. Immobilisations

	1987			1986
	Coût	Amortissement accumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Mobilier et équipement	54 383 $	34 325 $	20 058 $	17 216 $
Ordinateur et logiciel	39 210	35 978	3 232	5 802
Améliorations locatives	13 381	3 122	10 259	12 934
	106 974 $	73 425 $	33 549 $	35 952 $

3. Engagement

L'Ordre est engagé en vertu d'un bail d'une durée totale de 5 ans se terminant le 31 janvier 1991, pour un montant total de 151 000 $. Le solde à payer en date du 31 mars 1987 est de 116 150 $.

4. Fluctuations des éléments du fonds de roulement

	1987	1986
Diminution (augmentation)		
Comptes clients et autres éléments	(890) $	6 765 $
Frais imputables au prochain exercice	(15 445)	(2 487)
	(16 335) $	4 278 $
Augmentation (diminution)		
Fournisseurs et frais courus	(20 848) $	14 554 $
Revenus différés	54 684	4 005
	33 836 $	18 559 $
Liquidités résultant des fluctuations des éléments du fonds de roulement	17 501 $	22 837 $

5. Chiffres comparatifs

La représentation de certains postes de l'exercice précédent a été modifiée en fonction de celle de l'exercice courant.

ANNEXES

Exercice terminé le 31 mars 1987

	1987		1986	
A - Dépenses locatives				
Loyer	24 300	$	11 208	$
Téléphone	8 238		12 415	
Éclairage et entretien	2 146		4 162	
Taxes et assurances	4 217		675	
Amortissement -				
Mobilier et équipement de bureau	5 014		4 304	
Ordinateur et logiciel	9 035		7 471	
Améliorations locatives	2 676		3 015	
	55 626	$	43 250	$
B - Dépenses de fonctionnement				
Location d'équipement de bureau	15 667	$	17 937	$
Papeterie et fourniture	21 041		30 207	
Frais de poste	22 232		18 746	
Abonnements	1 416		1 769	
Contentieux	11 376		6 381	
Vérification	1 850		1 800	
Délégués à divers congrès	4 721		645	
Cotisations et affiliations	9 648		9 112	
Honoraires	8 300		7 850	
	96 251	$	94 447	$
C - Comités				
Par la loi	29 168	$	26 411	$
Administration	43 967		34 546	
Permanents:				
Animation régionale	6 133		3 944	
Éducation et certification	24 323		17 402	
Information et rapport annuel	42 087		34 717	
Relations publiques	12 015		1 359	
Congrès et symposium	19 679		(491)	
Ultrasons	—		1 277	
Formation continue	30 805		35 630	
Autres	8 221		3 207	
	216 398	$	158 002	$

RAPPORT DU COMITÉ D'INSPECTION PROFESSIONNELLE

MEMBRES:

BÉLEC, Ginette - technicienne en radiodiagnostic
DELISLE, Suzanne - secrétaire
technicienne en radio-oncologie
LECOURS, Christiane - technicienne
en médecine nucléaire
LESSARD, Richard - président,
technicien en radiodiagnostic

MEMBRES SUBSTITUTS:

GERVAIS, Céline - technicienne
en radiodiagnostic
ST-PIERRE, Jean-Guy - président-substitut,
technicien en radiodiagnostic

INSPECTEURE À TEMPS PLEIN:

DUPUIS, Francine - technicienne
en radiodiagnostic

INSPECTEURS BÉNÉVOLES:

Radiodiagnostic:
- ARSENEAULT, André
- CAZA, Johanne
- GRAND-PIERRE, Allaix
- MARQUIS, Micheline
- ROBERT, Alain
- COUTURE, Ginette
- TCHERNOF, Denise

Médecine nucléaire:
- BERNIER, Claudine
- CARON, Camille
- DUBÉ, Rita
- LETOURNEAU, Raymonde
- SIMARD, Claudine
- TREMBLAY, Charlotte D.

Radio-oncologie:
- BEAUCHEMIN, Rachel
- GAGNON, Micheline
- KEROACK, Louise
- LABONTÉ, Claire
- ROBITAILLE, Gaétane

SECRÉTAIRE DU COMITÉ:

DAIN, Lise

PROGRAMME DE SURVEILLANCE GÉNÉRALE:

À la fin de cette année, les inspecteurs du comité ont visité cinq-cent-quatre-vingt-huit (588) membres des trois disciplines, répartis dans quatre-vingt-trois (83) centres d'activités.

La répartition des techniciens(nes) visités(es) selon les régions est la suivante:

RÉGION	NOMBRE DE TECHNICIENS	DISCIPLINE
01	19	D
02	15	D
03	84	D
03	09	MN
03	22	RT
04	51	D
04	07	MN
05	07	D
05	07	MN
06	336	D
06	09	MN
07	05	D
08	07	D
09	11	D
10	—	—

Donc, nous arrivons aux chiffres suivants:

Diagnostic:	535 membres	77 centres
Médecine nucléaire:	31 membres	5 centres
Radiothérapie:	22 membres	1 centre

Voici la liste des centres visités:

Radiodiagnostic:
C.H. Ste-Croix, Drummondville
Hôpital du Christ-Roi, Nicolet
Hôpital Pierre-Boucher, Longueuil
Hôpital Royal-Victoria, Montréal
C.H. de Verdun, Montréal
C.H. Laurentien, Ste-Agathe
Hôpital des Laurentides, L'Annonciation
Villa Médica
C.H. Notre-Dame de la Merci
Hôpital Chinois
Hôpital Général Juif
Clinique d'Urgence Salaberry
Clinique Orthopédique de Montréal
Radiologie La Cité

C.H. St-Jean de Macamic
C.H. Témiscamingue
Centre de Santé Lebel
C.L.S.C. Le Minordet, Senneterre
Hôpital Général de Lasalle
Centre Hochelaga inc.
Hôpital Rosemont
Institut Philippe Pinel
Clinique de radiologie Beloeil / St-Hilaire
C.H. Jonquière
Clinique radiologique du Saguenay
Clinique radiologique de Trois-Rivières
Hôpital Cloutier
Centre radiologique de Sherbrooke
Hôpital d'Youville de Sherbrooke
Centre de santé de l'Archipel
Institut neurologique de Montréal
Clinique radiologique des Quatre-Bourgeois
Clinique radiologique de la Capitale
C.L.S.C. des Chaleurs, Paspébiac
C.H. Baie des Chaleurs, Maria
Centre de santé des Hauts-Bois, Murdochville
Hôpital Catherine Booth
Clinique radiologique Aylmer / Lucerne
C.L.S.C. St-Pamphile
C.L.S.C. des Trois-Saumons
Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup
Hôpital Jacques-Viger, Montréal
Clinique radiologique Viau
Hôpital Rivière-des-Prairies
Centre de radiologie West Island
Institut de réadaptation de Montréal
Hôtel-Dieu de Québec
Clinique radiologique St-Louis
Clinique Ste-Croix enr.
Hôpital de Sept-Iles
C.L.S.C. Fermont
Centre de radiologie Rive-Sud
Centre de radiologie Côte-des-Neiges
Sanatorium Bégin
Hôpital Jeanne-Mance, Montréal
Centre de radiologie West-Island (Dorion)
C.H. Juif de l'Espérance
C.H. J.H. Charbonneau
C.H. Cooke Trois-Rivières
Clinique radiologique des Récollets
C.H. St-Charles Borromée
C.H. Thoracique de Montréal
Clinique radiologique Duberger Enr.
Centre médical Fleury
Radiologie Médi-centre Lasalle
Clinique de radiologie St-Pascal
Centre François Charron, Québec
Hôpital Douglas, Verdun
Les services radiologiques Maisonneuve
Centre de radiologie Laval
Centre Médical Columbus
Jewish Rehabilitation Hospital
Cité de la Santé, Laval
Centre de radiologie St-Denis
Windsor Medical Clinic
C.L.S.C. de l'Érable, Plessisville
Clinique radiologique des Bois-Francs, Arthabaska

Radio-oncologie :
Hôtel-Dieu de Québec

Médecine nucléaire :
C.H. Ste-Marie, Trois-Rivières
Hôtel-Dieu de Sherbrooke
Hôpital St-François d'Assise
Hôpital Jean-Talon
Hôpital Général Juif

Une audition a eu lieu suite à une inspection particulière l'année précédente et a fait l'objet d'une recommandation de stage auprès du Bureau de l'Ordre des techniciens en radiologie du Québec, avec suspension du permis de travail.

Aucune inspection particulière ne s'est tenue cette année.

L'objectif du comité était d'effectuer cent (100) visites d'inspection générale cette année, mais nous avons dû suspendre le programme au mois de mars 1987 en raison du départ de Lise Dain, secrétaire attitrée au comité. Nous avons donc profité de cette période pour planifier le programme de l'an prochain et aussi pour initier la nouvelle secrétaire au travail complexe qu'est celui du comité d'inspection professionnelle.

L'échéancier de cinq ans pour visiter l'ensemble des techniciens œuvrant dans tous les services de radiologie au Québec, devrait quand même être respecté puisque dès l'an prochain nous serons en mesure de planifier tous les centres qui n'auraient pas encore été visités.

ACTIVITÉS DU COMITÉ

Le comité s'est réuni à sept (7) occasions cette année. En plus des réunions régulières, deux sessions de formation à l'intention des membres du comité d'inspection professionnelle, du comité administratif et des inspecteurs, se sont tenues les 25 et 26 septembre 1986. L'organisation de ces sessions faisait

d'ailleurs partie des objectifs de l'an dernier. Elles ont permis de donner l'heure juste à tous les intervenants et d'assurer une méthode d'inspection uniforme chez tous les inspecteurs des trois disciplines. Les dépenses générées par cette activité sont tout à fait justifiées par le souffle nouveau apporté au comité. Un document d'information, portant sur les pouvoirs du comité ainsi que sur l'interprétation légale des règlements, a été remis aux inspecteurs et aux autres intervenants (C.A., C.I.P., Personnel, D.G.) à cette occasion.

Du côté de l'information, quelques articles portant sur les recommandations du comité d'inspection professionnelle ont paru dans le Lien et l'Écho-X. Dans le même ordre d'idée, le kiosque installé au congrès de mai a très bien rempli son rôle d'information.

Il faut souligner ici l'excellent travail de Francine Dupuis, qui a mis de nombreuses heures à l'élaboration de ce kiosque. Tous nos projets et objectifs à court terme ont été réalisés cette année.

PROJETS ET OBJECTIFS 1987-1988:

Court terme:

- Élaboration d'un nouveau guide d'inspection plus fonctionnel permettant une évaluation optimale.

- Révision détaillée des critères de compétence pour les trois disciplines et selon les spécialités. Ce travail est déjà commencé depuis quelques temps.

- Révision et informatisation de la liste de tous les centres de radiologie au Québec où œuvrent des techniciens (centres hospitaliers, cliniques dentaires, chiropratiques, etc...)

- Finalisation du procédurier pour le comité d'inspection professionnelle.

- Information accrue auprès des membres par:

  — articles dans le Lien et l'Écho-X;
  — kiosque au congrès;
  — participation à l'animation régionale (si possible).

Moyen terme:

- Prévoir une communication plus étroite avec le comité de formation continue.

- Trouver un mécanisme qui permette de racourcir les délais entre le moment des visites et l'acceptation des rapports des inspecteurs.

- Établir un programme de surveillance générale comportant au moins quatre-vingt (80) inspections en 1987-1988.

- Organisation d'une rencontre de ressourcement et d'information avec tous les intervenants.

CONCLUSION:

Comme vous pouvez le constater le comité d'inspection professionnelle n'a pas chômé. Les ressources du comité ont été utilisées au maximum, et c'est pourquoi il est plus réaliste de prévoir moins de visites cette année. Ceci permettra entre autres de limiter les dépenses du comité de même que de ne pas épuiser nos ressources humaines qui ont donné du 150%. Nous pourrons en plus profiter des multiples possibilités de l'informatique, ce qui permettra d'alléger et de rendre plus fonctionnel le travail du secrétariat.

Le comité d'inspection professionnelle s'est grandement développé et ce, très rapidement. Il faut maintenant bien contrôler toutes ses facettes afin de toujours être cohérent et de bien servir la protection du grand public. Ceci doit se faire en évitant une attitude rigide qui ternirait l'image de ce gardien de la compétence auprès des membres. Nous devons donc avoir en mains des critères d'évaluation concrets, détaillés et réalistes, ainsi que des mécanismes d'actualisation pertinents qui permettront à notre profession de conserver un haut niveau de qualité. C'est à cette tâche que nous nous appliquerons tout au long de l'année à venir.

Je profite de l'occasion pour remercier les membres du comité, les inspecteurs et le personnel du siège social pour tout le travail qu'ils ont exécuté cette année.

J'adresse aussi un merci spécial à tous les techniciens(nes) qui ont été visités(es), pour leur accueil et leur disponibilité.

Ceci résume, monsieur le président, les activités du comité d'inspection professionnelle. J'espère le tout conforme à vos attentes.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Richard Lessard, t.r.
président du comité
d'inspection professionnelle

RAPPORT DU COMITÉ DE DISCIPLINE

MEMBRES:

ASSELIN, Clermont
BASTIEN, Jocelyne
DUMAS, Marcel
GAUTHIER, Phyllis

Pour l'année 1986-1987, le comité de discipline n'a été saisi d'aucune plainte contre un professionnel en vertu des dispositions prévues à l'article 116 du Code de profession.

En conséquence, aucune activité de quelque nature que ce soit n'a été tenue.

Le comité de discipline n'a pas spécialement d'objectifs à court ou à moyen terme pour la prochaine année.

Espérant le tout conforme à votre entière satisfaction, je demeure.

Clermont Asselin, t.r.
secrétaire du comité
de discipline

RAPPORT DU COMITÉ D'ÉDUCATION ET DE SES SOUS-COMITÉS

MEMBRES:

BERGERON, Johanne - responsable
LACROIX, Pauline - radiodiagnostic
ROBITAILLE, Gaétane - radio-oncologie
SICOTTE, Monique - médecine nucléaire
ST-ONGE, Jean-Yves - représentant de collège

Le comité d'éducation a tenu trois (3) réunions (mai, août, février).

OBJECTIFS ATTEINTS:

- Étude des rapports des différents sous-comités de l'éducation.

- Modification du règlement des stages volontaires.

- Rédaction de documents en réponse aux consultations de la D.G.E.C..

- Rédaction d'un projet soumis au comité de planification (à sa demande).

- Nomination des membres aux différents sous-comités.

- Réglementation établie concernant la conservation des examens et les dossiers des pays étrangers.

OBJECTIFS POURSUIVIS:

Court terme:

- Étude d'un nouveau cadre d'examens d'admission à la profession.

- Étude des statistiques relatives aux examens de la corporation.

Moyen terme:

- Évaluation de la pertinence de maintenir les politiques régissant les stages volontaires.

- Redéfinir les liens hiérarchiques entre le comité d'éducation et ses sous-comités.

- Rédaction d'un document appuyant la volonté de la corporation de maintenir la durée actuelle des stages de formation pratique.

REMERCIEMENTS

Je désire souligner le travail des membres des différents comités qui a permis l'atteinte des objectifs fixés.

Je tiens également à remercier de façon toute particulière Lucie Lespérance, secrétaire à l'éducation et registraire, pour son effort soutenu et sa détermination.

Johanne Bergeron, t.r.
présidente du comité
d'éducation

EXAMENS

MEMBRES:

POIRIER, Nicole - responsable
ROBITAILLE, Gaétane - T.
FRENETTE, Carole - M.N.
ST-ONGE, Jean-Yves - représentant du comité d'éducation

CALENDRIER

1. Réunions du sous-comité des examens:
25 avril 1986 et 10 octobre 1986

2. Examens de certification:
2 et 3 juin 1986, 3 et 4 novembre 1986.

3. Correction des examens:
1re et 2e semaine de juin 1986 et
1re et 2e semaine de novembre 1986.

4. Séances d'assermentation:
19 juin 1986 et 26 novembre 1986.

5. Préparation et révision des examens de juin et septembre 1987: février et mars 1987.

ACTIVITÉS

- Chacun des examens a été préparé par le responsable en titre et ce, dans chaque discipline.

Une première lecture des examens a ensuite été faite par tous les membres du groupe de travail de chacune des disciplines; chacun y a alors apporté ses commentaires.

Suite aux corrections apportées, les examens ont été adoptés après une autre lecture, par les membres du sous-comité de certification aux dates mentionnées plus haut.

- Les examens de juin 1986 et novembre 1986 ont été corrigés par l'informatique à l'U.Q.A.M..

Les points faibles des étudiants se présentant pour la première fois aux examens de novembre ont été relevés et envoyés au collège intéressé. Le même processus se répétera à l'avenir pour chacun des collèges.

Nous enverrons également aux collèges: le pourcentage de réussite, la moyenne de l'examen ainsi que la distribution des notes.

- Les banques de questions seront dorénavant informatisées. Ce nouvel instrument facilitera, nous l'espérons, le travail de la secrétaire et des responsables d'examens.

OBJECTIFS POURSUIVIS:

Court terme:
Optimisation des banques de questions.

Moyen et long terme:
Amélioration et mise à jour du syllabus et du cahier de stage.

Cependant, nous pensons qu'il faut attendre les conclusions du groupe de travail formé pour la révision des examens de la corporation avant de nous attaquer à un tel travail.

Nicole Poirier, t.r.
responsable

FORMATION CONTINUE

MEMBRES:

LACROIX, Pauline
LAVEAUX, Diane

SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS DU SOUS-COMITÉ:

- Cours de formation continue disponibles pour les sessions automne 1986 et hiver 1987:

  — Scanographie axiale
  — Ultrasonographie médicale I
  — Ultrasonographie médicale II
  — Ultrasonographie médicale III
  — Radioprotection du patient en radiodiagnostic
  — Stage pratique en ultrasonographie

- Mise sur pied d'un vidéo Doppler.

- Mise sur pied d'un cours intensif en scanographie axiale.

- Mise sur pied d'un cours en radiologie osseuse.

- Négociation avec l'A.C.T.R.M. et le cégep Ste-Foy en vue d'échange de cours déjà disponibles.

- Négociation avec la Télé-Université en vue de diffuser les documents vidéo disponibles pour compléter nos cours par correspondance. Cette négociation n'a malheureusement donné aucun résultat, les coûts de diffusion étant trop dispendieux pour un organisme comme le nôtre.

- Préparation de la publicité et du formulaire d'inscription à paraître dans le Lien et l'Écho-X.

- Préparation du kiosque du congrès 1987 de l'O.T.R.Q..

- Réévaluation en collaboration avec le directeur général, des frais d'inscription demandés pour chaque cours.

- Établissement d'une politique budgétaire à long terme concernant les frais d'inscription.

OBJECTIFS POURSUIVIS:

- Diversification des formes de cours. Mettre à l'essai différentes formes de cours, afin de répondre à différents besoins des membres. Par exemple, session de fin de semaine, séminaire d'une journée, conférence filmée, etc.

- Diversification de la provenance de nos cours. Devant la difficulté que nous avons de recruter des auteurs, nous devons chercher d'autres sources d'information comme l'A.C.T.R.M. ou les collèges. Ces organismes peuvent nous fournir certains cours déjà préparés afin de les proposer à nos membres.

- Recherche d'une adéquation entre la demande de cours et le bassin potentiel de membres.

PROJETS:

a) Radiologie interventionniste

b) Contrôle de qualité

c) Anatomie en coupes

Diane Laveaux, t.r.
responsable de la
formation continue

ACTUALISATION

MEMBRES:

BOUCHARD-LABONTÉ, Claire - radio-oncologie
COUTURE, Ginette - radiodiagnostic
GAGNÉ, Denyse - responsable
SICOTTE, Monique - médecine nucléaire
représentante du comité d'éducation

SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS:

a) Tenue de trois (3) réunions:
avril, septembre et octobre 1986.

b) - Étude de dossiers d'actualisation;
- Étude de dossiers de pays étrangers.

c) Élaboration du questionnaire en cours en radiobiologie et radioprotection en radio-oncologie.

SUGGESTIONS:

a) Établir une nouvelle liste des centres d'actualisation.

b) Montage d'une chronique dans l'Écho-X pour informer les membres sur les règlements en vigueur pour l'actualisation.

c) Réévaluation des politiques d'actualisation.

Denyse Gagné, t.r.
responsable de l'actualisation

RAPPORT DU COMITÉ DE LA RÉGLEMENTATION

MEMBRES:

CROMP, Alain - directeur général
LEFEBVRE, Denis - responsable du comité

Le comité s'est réuni à deux reprises. Le travail a principalement porté sur la préparation du rapport final qui a été présenté au comité de planification. Les réflexions et recommandations du comité ont porté sur les points suivants:

- La structure du comité en regard des membres qui peuvent provenir de toutes les régions.

- La composition du comité.

- Le fonctionnement, les pouvoirs et l'autonomie du comité.

- Favoriser une entente avec une firme spécialisée qui nous informerait des modifications aux règlements et lois touchant la corporation.

Le comité a étudié également les «règlements sur l'admission à la profession des techniciens en radiologie». Une recommandation devrait être présentée sous peu aux membres du Bureau.

Je tiens à remercier Alain Cromp, directeur général pour son appui au cours de ce mandat ainsi que Josée Turcotte, secrétaire, pour son soutien.

Denis Lefebvre, t.r.
responsable

RAPPORT DU COMITÉ DE L'INFORMATION

MEMBRES:

BERGERON, Jean - responsable du comité
GAGNÉ, Jean-Pierre - coordonnateur
LEMAY, Robert - membre

Au cours de la dernière année, les membres du comité ont resserré leur fonctionnement et tenu leurs réunions sur une base hebdomadaire.

L'objectif principal du comité demeure la publication régulière du Lien et de l'Écho-X, tout en continuant d'en augmenter la qualité et la diversité du contenu. Certaines modifications ont été apportées au calendrier des publications.

En premier lieu, nous avons porté le nombre de parutions de l'Écho-X de 3 à 4 par année. Deuxièmement, nous avons organisé l'agencement des publications, de telle sorte que nous puissions acheminer aux membres, une publication par mois, sauf pour la relâche de l'été. Ce nouveau calendrier a été respecté sauf en mars.

Le calendrier des publications prévu pour la prochaine année est le suivant:

1er septembre	Lien
1er octobre	Écho-X
1er novembre	Lien
1er décembre	Lien
1er janvier	Écho-X
1er février	Lien
1er mars	Lien
1er avril	Écho-X
1er mai	Lien
1er juillet	Écho-X

Une des priorités du comité étant de maintenir la qualité de l'Écho-X, nous considérons que cet objectif a été atteint.

Nous avons poursuivi les chroniques de l'année précédente, dans chaque numéro:

- Mot du président;
- Chronique scientifique (avec un contenu plus substantiel que par le passé);
- Chronique finances personnelles;
- Entrevue;
- Suggestions de lecture;

Et nous vous avons ajouté plusieurs nouveaux items réguliers:

- Dossiers de 3 à 4 pages sur un sujet d'actualité;
- Carnet du directeur général;
- Nouvelles des régions;
- La radioprotection.

AUTRES AMÉLIORATIONS

Suite à la recommandation du directeur général et du président, nous avons commencé à traduire

certains articles à l'intention de nos collègues de langue anglaise.

Cette expérience a été amorcée avec le programme du congrès et le mot du président. Enfin, la qualité de la photographie et de l'illustration de l'Écho-X s'est aussi améliorée, grâce aux bons soins de Robert Lemay.

Sur le plan financier, nous avons dépassé les objectifs de l'an dernier, en recettes publicitaires. Nous continuerons à y consacrer des efforts importants, afin d'augmenter progressivement notre part d'auto-financement.

Outre ces deux publications régulières, le comité de l'information a rempli certains mandats particuliers. Le plus important d'entre eux est sans doute la réalisation d'un document vidéo sur la profession de technicien en radiologie, qui permettra de mieux nous faire connaître auprès du grand public. Ce vidéo, qui est présentement en cours de production, remplacera le diaporama, rendu désuet avec les années. Il sera disponible sur demande, pour tous les membres.

Le comité a également participé à la rédaction de la brochure sur les actes médicaux «Le technicien en radiologie, un professionnel actif.» Enfin le comité procédera à une nouvelle édition de la monographie sur les techniciens en radiologie.

En conclusion, le comité tient à remercier tous ceux et celles qui ont apporté leur collaboration si nécessaire, aux publications de l'O.T.R.Q..

Jean Bergeron, t.r.
responsable

RAPPORT DU COMITÉ DE PLANIFICATION

MEMBRES:

COURBOILLET, Danielle - vice-présidente
COUTURE, Carole - membre du Bureau
CROMP, Alain - directeur général
DESNOYERS, Raymond - consultant en administration
FAUCHER, Luc - président, responsable du comité

OBJECTIFS 1986-87

Durant la dernière année, le comité de planification s'est réuni à dix-sept reprises, ayant comme principal objectif de présenter un rapport final de planification triennale, à la réunion de mai 1987 du Bureau.

RÉALISATION

Le comité de planification est particulièrement heureux de déposer au comité administratif, ainsi qu'au Bureau de notre corporation, son rapport final qui orientera nos actions, en terme de missions, buts et objectifs pour les trois prochaines années.

Outre les chapitres d'introduction au processus de planification, le rapport comporte d'une part, les missions, les buts et les objectifs de la corporation, découlant de la planification stratégique et d'autre part, les objectifs et les orientations par secteur d'activités en fonction de la planification structurelle et fonctionnelle.

La planification stratégique nous a donc permis de faire un examen approfondi et systématique de la corporation, en vue de déterminer les grandes orientations que devra se donner l'Ordre et, par la suite, les moyens (structure et fonctionnement) dont il devra se doter pour y arriver.

En résumé, le comité de planification propose au Bureau de notre corporation, les recommandations suivantes:

— L'adoption du plan stratégique comprenant les missions, les buts et les objectifs qui se dessinent pour les années 1987-1988, 1988-1989 et 1989-1990. Ce faisant, non seulement la corporation se dote-t-elle d'un outil administratif efficace, mais elle se donne une méthode de contrôle de son évolution.

— L'adoption des orientations suggérées concernant la planification fonctionnelle et la planification structurelle. Ces orientations solutionnent les problématiques de structure et de fonctionnement, soulevées par les comités, tout en assurant une gestion optimale des ressources humaines, matérielles et financières.

— Que le comité de planification procède à «l'analyse» de l'environnement externe, afin de compléter le rapport de «planification stratégique» au Bureau de mai 1988.

— Que soient incluses dans son mandat, les responsabilités de contrôle et d'évaluation du programme de réalisation telles qu'élaborées par le comité administratif. Le comité de planification devra présenter au comité administratif et au Bureau, toutes suggestions pertinentes quant à la réalisation du programme.

OBJECTIFS 1987-1988

1. Procéder à l'analyse de l'environnement externe.

2. Contrôler et évaluer le programme de réalisation du rapport de planification triennale.

CONCLUSION

La planification est un processus qui compte de nombreux avantages et permettra en particulier aux administrateurs du Bureau et du comité administratif, de jouer un rôle important dans la prise de décision sur les grandes orientations, ainsi que sur les moyens de réalisation.

Le rapport final déposé au Bureau répond à cet énoncé et il aura fallu un effort considérable en temps et en idées de tous les membres du comité, afin de le réaliser.

À cet égard, permettez-moi de remercier au nom de l'Ordre des techniciens en radiologie du Québec, Carole Couture - membre du Bureau, Raymond Desnoyers - consultant en administration, Danielle Courboillet - vice-présidente, ainsi que Alain Cromp, directeur général.

Je voudrais également remercier tous ceux et celles qui ont participé à la réalisation de ce rapport et particulièrement Josée Turcotte - secrétaire de direction, pour son étroite collaboration.

Luc Faucher, t.r.
responsable

RAPPORT DU COMITÉ DES ASSURANCES

MEMBRES:

CROMP, Alain - responsable
BERGERON, Jean
MOREL, Yves
DAIGNEAULT, Gilbert - consultant en assurance

ACTIVITÉS DU COMITÉ:

Officiellement, le comité des assurances a été créé à la réunion des membres du Bureau du 13 février 1987. Depuis un an, un groupe de travail chargé d'étudier le dossier de l'assurance responsabilité était en fonction.

Le groupe de travail a déposé aux membres du Bureau à la réunion du 10 octobre, un rapport complet sur l'assurance responsabilité et sur les différentes hypothèses de solution.

Des discussions sont présentement en cours avec une compagnie d'assurances à propos d'un nouveau programme d'assurances responsabilité. Un rapport final devra être présenté au Bureau d'octobre 1987.

Le comité a commencé une étude sur l'assurance automobile et habitation et déposera son rapport au Bureau de l'automne 1987. Au 31 mars, 328 membres participaient au régime de l'Ordre et souscrivaient 449 polices automobile et habitation avec le courtier Meloche.

Alain Cromp, t.r.
responsable

RAPPORT DU COMITÉ DU CONGRÈS

RESPONSABLE:

BASTIEN, Jocelyne

MEMBRES:

DANSEREAU, Norbert - responsable des activités sociales
GRAVEL, Martin - responsable de l'équipement audio-visuel
HINTON, Lorraine - responsable du programme scientifique
LALIBERTÉ, Louise - responsable de la vie étudiante
LAROCHELLE, Madeleine - responsable de l'inscription
MOREL, Yves - responsable des exhibits
POIRIER, Sylvie - vice-présidente et trésorière.

De septembre à avril, les réunions avaient lieu en soirée une fois par mois. D'avril à mai, deux réunions par mois furent nécessaires à la bonne marche des travaux.

Le premier objectif fut de trouver l'endroit où pourrait se tenir le congrès. Après étude, l'Hôtel du Parc s'est avéré l'hôtel convenant le plus à nos besoins.

Un accent a été mis sur la publicité afin de motiver les techniciens(nes) à assister au congrès. Nous avons profité de toutes les publications de l'Ordre pour diffuser le plus d'informations possibles. De plus, une affiche et une lettre furent envoyées aux chefs techniciens.

Un échéancier fut établi afin de mener à bien chacune des activités du congrès.

Conférences scientifiques

Je crois nécessaire de dire que cette partie de l'organisation est la plus importante, car la participation au congrès dépend de la qualité du programme scientifique.

Nous avons apprécié que des personnes nous fassent part de leur intention de donner une conférence. Cela nous a grandement aidé dans notre tâche. La participation aux conférences fut un succès: 276 personnes y ont assisté.

Pour la première fois cette année, une conférence dont le sujet était totalement étranger à la radiologie fut présentée («le stress»). Cette conférence fut très appréciée et l'expérience serait à reprendre.

Exhibits scientifiques

Ce secteur fut délaissé des techniciens et des étudiants cette année. Est-ce un manque de publicité ou un manque d'intérêt? Je ne saurais dire. De sorte qu'aucun exhibit n'a été présenté et que seulement deux travaux écrits nous furent envoyés.

Le prochain comité du congrès devrait se pencher sur cet aspect du congrès et peut-être revoir la formule.

Exhibits commerciaux

On peut considérer le taux de participation des compagnies comme exceptionnel, sûrement dû au succès du congrès national de 1985. Onze (11) espaces d'exposition ont été occupés. Toutes les activités sociales avaient un commanditaire. Nous avons eu aussi plusieurs commandites diverses telles que: pochettes, crayons, calepins, billets, etc.

Activités sociales

Les activités sociales n'ont malheureusement pas remporté le succès escompté. La raison principale était à mon avis la proximité du centre-ville de Montréal avec ses attraits.

Je crois que les activités sociales à l'intérieur d'un congrès seraient à revoir et ce, selon la ville où se déroule le congrès.

Inscription

Au point de vue participation, nous pouvons dire que ce fut un succès.

137 personnes ont assisté au congrès pour toute sa durée, 104 personnes ont assisté à une journée et 35 étudiants y ont également participé.

Conclusion

Nous pouvons dire que le XVIe congrès fut un succès.

Malgré nos prévisions d'autofinancement, nous accusons un déficit budgétaire de 1 700 $, et ce dernier est dû au manque de participation aux activités sociales.

La réussite d'un congrès est due à deux (2) facteurs: la participation et l'organisation.

Je tiens à remercier tous les techniciens et techniciennes qui y ont assisté, car sans leur réponse il n'y aurait pas de congrès.

Je tiens aussi à dire que ma tâche fût moins lourde grâce à une équipe expérimentée et motivée. Je les remercie chaleureusement.

Jocelyne Bastien, t.r.
responsable du congrès 1986